

Maître Christiane Pelchat, bonjour, merci d'avoir accepté notre invitation.

Vous avez eu un parcours fascinant, qui s'articule autour de la justice sociale et qui, bien sûr, est orienté vers tout ce qui touche aux femmes : l'équité salariale et l'égalité en droits entre les femmes et les hommes. Et bien sûr, la laïcité.

Vous avez longtemps été une députée plutôt rebelle que conventionnelle. Et comme toute femme porte en elle **une part** de cette rébellion, les Québécoises découvrent en vous une très grande alliée dès votre nomination en 2006 au Conseil du statut de la femme et nous aurions aimé vous garder plus longtemps. **SOUS VOTRE PRÉSIDENTE, LE CSF FAIT ENTENDRE NOTRE VOIX.**

De fait, aussitôt nommée, dans l'avis publié en septembre 2007 vous avez donné le ton : « *Droit à l'égalité entre les femmes et les hommes et liberté religieuse.* » Le Conseil demandait alors que soit amendée la Charte québécoise afin d'y insérer un article analogue à l'article 28 de la Charte canadienne où il soit clairement affirmé ceci : l'égalité entre les femmes et les hommes ne saurait être compromise au nom, notamment, de la liberté de religion. Pour vous, prendre sa place, c'est défendre le droit des femmes à leur dignité.

Vous avez, avec votre franc parler mais surtout votre travail méthodique et fortement documenté, désarmé vos adversaires et laissé dubitatifs vos partisans.

Les femmes de conviction comme vous font toujours la politique autrement, c'est-à-dire au féminin. Vous ne laissez rien au hasard mais surtout, ne craignez pas de mettre les mots justes sur les maux qui grugent les droits des femmes.

Alors que tout monde parle d'ouverture et vante le multiculturalisme, vous répondez par un avis du CSF en déclarant fermement « Un Québec respectueux de l'égalité femmes-hommes ne peut défendre la laïcité ouverte ».

Quel baume sur nos cœurs que de vous entendre énoncer cette évidence – pas pour toutes les députées de l'assemblée nationale malheureusement. Et vous ne vous contentez pas de le dire, vous le prouvez tout au long de cet avis publié en 2011 : « Affirmer la laïcité, un pas de plus vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ».

Vous avez gardé en mémoire cette phrase de Mr. Robert Bourassa vous a dit un jour : « Un droit individuel peut trouver sa limite dans le droit collectif » et c'est ainsi que vous déstabilisez la politique multiculturaliste : en prouvant que le rapport Bouchard–Taylor n'offre pas de perspectives qui répondent aux aspirations collectives de la société québécoise – laquelle a déconfessionnalisé son système éducatif et législatif.

2-Dans une entrevue, vous laissez entendre que votre combat pour la laïcité et la dignité des femmes n'a pas aidé votre carrière, qu'à cela ne tienne, vous êtes une femme libre et surtout, une femme de conviction; alors, quand Diane Guilbault, votre amie, vous a approchée pour vous demander de représenter PDF. Québec au procès intenté par nos adversaires contre la loi sur la laïcité, c'est votre engagement sincère pour l'égalité entre les femmes et les hommes qui vous a fait dire OUI sans hésitation. Lorsqu'elle nous apprit que notre expert auprès du tribunal ne serait nulle autre que Madame Yolande Geadah, nous nous sommes senties doublement heureuses et soulagées.

Mais votre engagement est allé bien au-delà de nos attentes, **et c'est gracieusement** que vous avez fourni un nombre incalculable d'heures de travail afin de prouver que la loi sur la laïcité de l'État québécois ne contrevient nullement aux chartes fédérale et provinciale : un argumentaire rigoureux qui ne laissait rien au hasard et dans lequel les droits des femmes étaient au cœur de votre plaidoirie. Je peux en témoigner, j'étais ce jour-là dans l'assistance au palais de justice : vous, vous étiez seule, face à pas moins de douze avocats grassement payés, car la défense du voile, c'est payant.

Ce jour-là, j'ai véritablement réalisé à quel mastodonte vous vous attaquiez, armée de votre conviction qu'il ne peut y avoir d'égalité entre les femmes et les hommes sans une nette séparation entre l'État et la religion.

Votre engagement va au-delà de nos frontières pour traverser l'Afrique en passant par Haïti. Vous êtes une infatigable.

Merci de tout cœur, Christiane.

Leila Lesbet,

Présidente de : *Pour les droites des femmes du Québec.*

Célébration de la journée internationale des droits des femmes.

Le dimanche 7 mars 2021